

1 Jour (7h30)

Tarifs

- 500 €^{TT}** pour les membres du CESAM.
600 €^{TT} pour les experts et CA recommandés par le CESAM et adhérents PLANETE CSCA.
900 €^{TT} pour les non membres et experts ou CA non recommandés.

Format

Distanciel ou **présentiel à Paris** dans un lieu classé ERP (à préciser dans les 10 jours précédant la formation)

Formateur

Stéphane DA SILVA • CESAM

Sessions

28 mars 2024

Public concerné

Tout professionnel de l'assurance Maritime et Transports qu'il soit :

- Salarié de compagnies d'assurance, de courtiers, d'agents maritimes ou d'agents d'assurance.
- Expert ou commissaire d'avaries travaillant dans ce secteur.
- Avocat spécialisé en droit des Transports/Assurance.
- Risk Manager de sociétés actives dans le Transport ou ayant des services logistiques/expéditions traitant de l'assurance transport.

Prérequis

Aucun.

Objectifs opérationnels

- Connaître la définition de chaque flux (répartition, prime émise, bulletin, dispatche, compte financier), savoir quelle information doit être renseignée dans un flux de données spécifique, et si le caractère de l'information est obligatoire ou facultatif.
- Maîtriser l'ordonnance des flux de données échangées entre chaque acteur du marché de l'assurance maritime et transports.
- Connaître les règles applicables au système Optiflux®.
- Savoir utiliser le site web de suivi des flux afin de retrouver le nom de son fichier transmis, la date de transmission, retrouver son écriture technique ou financière, et identifier l'état de cette écriture : « suspens », « validé » ou « rejeté ».
- Identifier le motif du rejet de l'écriture technique ou financière, et identifier l'émetteur de ce rejet afin de la rectifier et la renvoyer le cas échéant.

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Questionnaire pré-formation permettant d'identifier les attentes et le niveau des participants.
- Exposés à partir d'un diaporama, suivis de questions-réponses et d'échanges avec les participants.
- Cas pratiques, mises en situation, échanges d'expériences.
- Évaluation des acquis par le biais d'un questionnaire et/ou exercices pratiques en fin de formation.
- Questionnaire de satisfaction à la fin du stage.

 **Contact :** mdocquiert@cesam.org - formation@cesam.org



Inscription : https://www.cesam.org/fr/reseau/formation_v2/

Inscription à réaliser en ligne sur le site du CESAM au plus tard dans la semaine qui précède la formation et sous réserve de places disponibles.

PROGRAMME

Tour de table et évaluation des besoins.

Introduction Optiflux® : Quel est ce système ? Chiffres à l'appui.

Contexte de création du système Optiflux® pour le marché maritime et transports :

- La loi SOX et la loi LSF.

Solvabilité II et Optiflux®.

Les bases du cryptage des fichiers par chiffrement à clefs asymétriques.

La BDI – Système d'échange d'informations électroniques.

Les différents types de flux échangés entre les acteurs du marché maritime et transports :

- Flux techniques ou financiers.

Règles de base à appliquer dans le système Optiflux®.

Plateforme de suivi des flux échangés dans le système Optiflux®.

Kit Web Optiflux® : Logiciel Web Optiflux®.